

Publié le 21/05/2025

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES****VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le quinze mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Chicheboville de la commune de Moulton-Chicheboville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
09.05.2025
Date d'affichage
09.05.2025

Nombre de conseillers :
En exercice 44
Présents 26
Titulaires 26
Suppléants 0
Pouvoirs 12
Votants 38
19h27 Arrivée titulaire +1
19h28 Arrivée titulaire +1
Votants 40
Quorum 23

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Florence GUERIN, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON (arrivée à 19h28), MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY (arrivée à 19h27), Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Gilbert GEMY (pouvoir à Lydie MAIGRET), Mme Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), M. Thomas LEROY (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Florence GUERIN), Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. Eric DUVAL (pouvoir à Joël DUGUEY), Philippe PIARD (pouvoir à Régine ÉNÉE), Daniel BUISSON (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), Mmes Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Christel POIROT (pouvoir à Stéphane CASTEL), M. Didier LEMONNIER (pouvoir à Claude FOUCHER), Mme Céline LEGRIGEOIS (pouvoir à Olivier GUILLEMETTE), M. Alain BOHEME.

Absents : MM. Stéphane AMILCAR, William HERFORT, Mme Laurence MORIN.

Secrétaire de séance : M. Guillaume LECOEUR

Délibération n° 2025 / 82**Objet : PETITE ENFANCE - Evolution de l'organisation des Relais Petite Enfance (RPE) et création d'un troisième RPE**

L'organisation des deux relais assistants maternels (RAM) du territoire, le Moulin des Petits et la Petite Libellule, n'a pas évolué depuis 2008, année de création du 2^{ème} RAM.

Aujourd'hui appelés Relais Petite Enfance (RPE), ils sont des lieux gratuits d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les gardes d'enfants à domicile, les parents et leurs enfants. Depuis 2020, ils sont ainsi devenus des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil. Ils ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile.

Les deux RPE sont actuellement gérés par l'ADMR du Calvados, dans le cadre d'un marché public signé pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2026.

Suite à la création de deux communes nouvelles, Moulton-Chicheboville et Valambray, en 2017, la répartition des communes pour chaque RPE n'avait pas évolué, ne tenant pas compte de la nouvelle configuration de ces communes.

Suite à l'entrée de la commune de Saint-Sylvain comprenant l'intégration de vingt nouveaux assistants maternels agréés, leur nombre s'élève à 190 professionnels de la petite enfance, au 1^{er} janvier 2025. Globalement, les RPE gèrent environ 60 assistants maternels en moyenne.

Un travail partenarial s'est engagé en présence de la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Calvados, l'ADMR et la Communauté de communes Valès dunes depuis deux ans sur un redécoupage du territoire cohérent et le développement de ce service public destiné aux parents d'enfants en bas âge et assistants maternels de Valès dunes. Les travaux ont été partagés au fur et à mesure en commission service au public.

Pour être en cohérence avec le territoire comprenant ces communes nouvelles, pour développer la qualité d'accueil des jeunes enfants et pour mieux organiser le travail des deux animatrices actuellement en poste, il est proposé de créer un troisième RPE sur le sud de la Communauté de communes à partir du 1^{er} septembre 2025. La participation de la CDC Valès dunes s'élèverait à 3 665 € pour l'année 2025 (de septembre à décembre) et à 7 306 € pour l'année 2026, budget complété par des aides de la CAF du Calvados et du Département.

Les deux premiers RPE conserveront une partie des communes déjà couvertes et le nouvel RPE regroupera 5 communes (Valambray, Condé-sur-Ifs, Cesny-aux-Vignes, Ouézy et Saint-Sylvain) avec un potentiel de 38 assistants maternels. La commune historique de Chicheboville rejoindra le secteur du RPE le Moulin des Petits, qui accueillait déjà les assistants maternels de la partie de Moulton.

Ce troisième RPE se situera sur la commune de Saint-Sylvain, qui détient déjà un lieu d'accueil adapté avec du matériel et propose une matinée (un jeudi matin tous les 15 jours) et une permanence d'information (un jeudi après-midi tous les 15 jours). Il permettra de maintenir l'offre à minima et même de la développer avec l'organisation de deux matinées d'éveil et de deux permanences d'information chaque semaine pour les assistants maternels des 5 communes concernées.

Cette création sera soumise à la décision du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales du Calvados en juin 2025.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 2 contre :

- ↳ Accepte le principe de création d'un troisième Relais Petite Enfance à mi-temps ;
- ↳ Décide que le siège du troisième RPE se situe à Saint-Sylvain ;

↳ Décide d'établir les conventions avec l'ADMR ;

↳ Autorise le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Guillaume LECOEUR

Le Président,
Philippe PESQUEREL

